

PROJETS EN MILIEU SCOLAIRE

Nom	Lieu	Nouvelles places issues de projets en milieu scolaire		
		Enfants en bas âge	Enfants d'âge préscolaire	Total
Riverdale Community Daycare au Rivers Collegiate	Rivers	8	24	32
Freight House Early Learning and Child Care à la Dufferin School	Winnipeg	20	54	74
Wee World Day Care à la North Memorial School	Portage-la- Prairie	20	54	74
Les P'tits loups à l'École Saint- Georges	Saint-Georges	0	16	16
Assiniboine Children's Centre à l'École Assiniboine	Winnipeg	24	16	40
Funshine Early Learning Centre à Virden Junior High	Virden	12	54	66
Bowsman Early Learning Centre Inc.	Bowsman	4	8	12
Morrow Avenue Day Care Inc. et Division scolaire Louis-Riel	Winnipeg	4	56	60
La Garderie Arc-en-ciel Inc.	Notre-Dame- de-Lourdres	16	10	26
La Garderie Les P'tits brisous Inc.	La Broquerie	8	16	24
TOTAL		116	308	424

Nom	Lieu	Nouvelles places issues de projets communautaires		
Nom		Enfants en bas âge	Enfants d'âge préscolaire	Total
Stony Mountain Child Care Center Co-op Inc.	Stony Mountain	8	6	14
Roblin Children's Center Inc.	Roblin	8	8	16
Thompson Children's World Inc.	Thompson	4	8	12
Harstone Children's Centre Inc.	Winnipeg	12	0	12
Minnedosa Community Child Care Cooperative Inc.	Minnedosa	4	0	4
Happy Rock Children's Centre Inc.	Gladstone	0	12	12
Pembina Valley Child Care Centres Inc.	Morden	16	74	90
(USB) Centre d'apprentissage et de garde d'enfants de Saint-Boniface Inc.	Winnipeg	16	64	80
Little Stars PLAYhouse – Woman Healing for Change Inc.	Winnipeg	4	24	28
S.P.L.A.S.H. Child Care Inc.	Winnipeg	24	64	88
TOTAL		96	260	356

ACCORD CANADA-MANITOBA SUR L'APPRENTISSAGE ET LA GARDE DES JEUNES ENFANTS

Le 12 juin 2017, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants ont signé le Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Il s'agit d'une étape très importante puisque les gouvernements ont convenu de collaborer pour résoudre certains des principaux problèmes nationaux en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

Les gouvernements travailleront à concrétiser leur vision commune à long terme du Cadre, qui veut que tous les enfants du Canada puissent fréquenter un établissement d'apprentissage et de garde de jeunes enfants qui soit de qualité et qui constitue pour eux une expérience enrichissante. Ils se sont engagés à accroître la qualité, l'accessibilité, l'abordabilité, la flexibilité et l'inclusivité des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, tout particulièrement pour les familles qui en ont le plus besoin.

La mise en œuvre de ce cadre, ainsi que l'élaboration d'un cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones en collaboration avec les Autochtones, est financée par les investissements fédéraux annoncés dans les budgets de 2016 et de 2017, lesquels totalisent 7,5 milliards de dollars sur 11 ans. Dans le cadre des accords bilatéraux, le gouvernement du Canada versera aux provinces et aux territoires 1,2 milliard de dollars sur trois ans pour que chaque administration puisse répondre à ses besoins uniques en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

Les gouvernements du Canada et du Manitoba ont conclu un accord bilatéral sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Dans le cadre de cet accord, le gouvernement du Manitoba recevra près de 47 millions de dollars sur trois ans. Le gouvernement du Manitoba est résolu à améliorer la qualité du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au moyen de nouvelles politiques et pratiques novatrices. Il entend également faciliter l'accès aux options de services autorisés d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pour les familles qui en ont le plus besoin.

D'ici la fin de cet accord triennal, le financement permettra :

- de favoriser la création de nouvelles places de même que le renforcement de places récemment financées – pour les enfants en bas âge, pour les enfants d'âge préscolaire de même qu'en prématernelle;
- de renforcer la capacité du secteur des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au moyen de la formation et du perfectionnement des compétences;
- d'accroître la stabilité financière des établissements dans les collectivités rurales et du Nord en fournissant un soutien additionnel en matière de financement des dépenses de fonctionnement aux établissements admissibles, et de mettre en œuvre un nouveau modèle de garderies collectives en milieu familial pour répondre aux besoins des familles de petites collectivités et de collectivités diversifiées;
- de répondre aux besoins de plus en plus complexes et diversifiés des enfants, qui n'ont pas nécessairement tous les mêmes habiletés;
- d'établir un lien avec le secteur des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, avec les parents et avec d'autres Manitobains intéressés afin d'obtenir leurs conseils et leurs commentaires sur les progrès réalisés dans le cadre des initiatives bilatérales.